Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 11 mars 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 11 mars 1880, 1880-03-11

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 04/09/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50113

Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)
Collation2 p. (391r, 390r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction11 mars 1880
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireSébline, Charles (1846-1917)
Lieu de destinationLaon (Aisne)
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50113?context=pdf

Description

RésuméSur l'implantation de la gare de chemin de fer de Guise. Godin adresse au préfet de l'Aisne son engagement à verser une subvention à la ligne de chemin de fer du Cateau à Laon en réponse à sa circulaire du 4 mars 1880. L'engagement est copié sur le folio 390r : Godin s'engage à verser 60 000 F en 5 annuités à partir de 1881, à la condition que la ligne passe sur le plateau des Coutures et non à travers la ville de Guise.
NotesDestinataire : Charles Sébline est préfet du département de l'Aisne du 18 décembre 1877 au 8 octobre 1885.
SupportLa copie de la lettre (folio 391r) utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.

Mots-clés

Chemins de fer
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50113?context=pdf

391

Guise 11 Mars 1892.

Monsieur le Préfet,

Pour répondre à la circulaire que vous m'avez adressée le 4 février dernier, j'ai l'honneur de vous remettre sous ce pli l'engagement sur timbre pour ma subvention à la ligne du Cateau à Laon.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération

Godin

Je m'engage à payer à qui de droit la somme de soixante mille francs, à titre de subvention à la ligne du Cateau à Saint, cette somme payable en cinq annuités à partir de mil huit cent quatre vingt-un. Mais je ne m'engage à payer cette somme qu'à la condition que le chemin de fer passera sur le plateau des Coutures près de la ville de Guise et non à travers la ville.

Guise, le onze Mars mil huit cent quatre vingt.

Approuvé Signature

Godin